



NEGOCIATIONS SUR LES DIRECTIVES VOLONTAIRES DU CSA RELATIVES AUX SYSTEMES ALIMENTAIRES POUR LA NUTRITION

MODALITES DES NEGOCIATIONS

Les modalités proposées pour le débat sont les suivantes :

- a) Pour des raisons de temps et d'efficacité, le Président du Groupe de travail à composition non limitée pourrait limiter le temps disponible pour les interventions et/ou indiquer le nombre d'interventions qui seront entendues avant une réponse ou une proposition du Président ;
- b) Les parties prenantes du CSA sont invitées à éviter de réaliser des déclarations d'ouverture ou générales longues. Les contributions devraient être axées sur des sujets ou des questions importantes objet des demandes de modifications. Les interventions devraient contenir des propositions de texte concrètes et des clarifications concises de leur justification/signification ;
- c) Les groupes régionaux et les groupes participants sont fortement invités à formuler des positions collectives, lorsque c'est possible ;
- d) A la fin de cette première semaine de négociations, qui se tiendra du 7 au 11 septembre, nous devrions avoir finalisé un premier examen formel de l'intégralité du texte des Directives, y compris le texte sur le COVID-19/la pandémie ;
- e) Le projet formel présenté pour négociation constituera la base des discussions. La matrice préalablement diffusée par le Secrétariat du CSA servira de document de référence informel. Pour chaque paragraphe, les parties prenantes du CSA seront invitées à fournir/confirmer des propositions de texte, outre celles soumises et incorporées à la matrice précédemment envoyée par le Secrétariat du CSA ;
- f) Sur la base des différentes interventions, une version révisée de chaque paragraphe, incorporant l'ensemble des propositions de texte reçues, sera projetée à l'écran ;
- g) Dans l'hypothèse où des points controversés spécifiques seraient identifiés lors du premier examen formel des Directives, le Président pourra demander la tenue de discussions bilatérales ou en groupes restreints, et si/lorsque cela se justifiera pourra convoquer une discussion des Amis du Président pour débattre des questions en suspens.
- h) Il y aura deux sessions par jour (9h30-12h30 et 15h00-18h00) et, si nécessaire, le Président du Groupe de travail à composition non limitée pourra décider de poursuivre la session en soirée. Les sessions seront interprétées dans les six langues

de la FAO (anglais, français, espagnol, arabe, chinois et russe) ; le texte de travail présenté à l'écran sera en anglais.

- i) Toutes les délégations sont encouragées à se tenir prêtes à parvenir à un consensus sur les documents politiques qui seront présentés en plénière pour une approbation finale.

Détails relatifs aux négociations virtuelles

- a) Des appels Zoom seront organisés pour chaque session pour l'ensemble des participants enregistrés, qui recevront un mot de passe pour accéder aux sessions ;
- b) Les observateurs seront autorisés à accéder aux sessions virtuelles, sous réserve qu'ils soient enregistrés, conformément au paragraphe 13 du Document de réforme du CSA ;
- c) Différents canaux seront mis à disposition pour les services d'interprétation ;
- d) Tous les participants à la réunion virtuelle seront visibles les uns des autres et pourront activer ou désactiver leur vidéo et leur audio. Tous les participants sont encouragés à garder leur micro désactivé jusqu'à ce que la parole leur soit attribuée et à garder leur caméra activée afin de garantir la transparence et l'inclusivité ;
- e) Il sera demandé à tous les participants de saisir leur nom et d'indiquer le nom de leur Etat membre ou du groupe de Participant auquel ils appartiennent.
- f) Le texte du document à négocier sera projeté par le Secrétariat du CSA, grâce à l'option de partage de documents ;
- g) Les délégués appartenant au même groupe sont invités à se coordonner afin d'éviter d'intervenir plusieurs fois sur la même question ;
- h) Chaque groupe régional et chaque groupe de participant disposera d'une salle de réunion Zoom dédiée à leur disposition pendant l'intégralité de la session.